



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ALLIER

Préfecture  
Direction des relations avec les collectivités territoriales

Moulins, le **10 AVR. 2017**

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire,  
Dotations de l'Etat, intercommunalité

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département  
Mesdames et Messieurs les Présidents des EPCI  
Monsieur le Président du Conseil Départemental

Affaire suivie par : Yousef TAOUFIK  
Tél : 04 70 48 33 70

[yousef.taoufik@allier.gouv.fr](mailto:yousef.taoufik@allier.gouv.fr)

**Circulaire n° 24 / 2017**

Messieurs les sous-préfets de Montluçon et de Vichy  
(en communication)

**Objet : Délais d'adoption des budgets locaux et des décisions relatives à la fiscalité locale**

En application des articles L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales et 1639 A du code général des impôts, la date limite de vote du budget primitif et de communication aux services fiscaux de la délibération fixant les taux de fiscalité directe locale des communes et des EPCI est reportée à compter de la date de communication des « informations indispensables à l'établissement du budget », si celles-ci ne l'ont pas été avant le 31 mars. Le législateur n'ayant pas prévu de méthode de computation du délai légal, ce dernier doit être regardé comme ayant entendu fixer un délai franc de quinze jours à compter de la date de communication.

Les montants de DGF des départements et des régions ayant été publiés avant **31 mars 2017**, ces collectivités sont tenues de respecter la date limite du **15 avril 2017**.

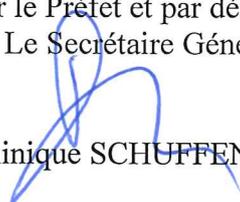
Les différentes composantes de la DGF des EPCI ayant été mises en ligne le **6 avril 2017**, les EPCI ont donc jusqu'au **21 avril 2017** pour procéder à l'adoption de leur budget.

Les attributions DGF 2017 des communes ont été mises en ligne le **7 avril 2017**, ces dernières ont donc jusqu'au **22 avril 2017** pour voter leur budget.

Ces informations m'ont été données récemment par le Ministère de l'Intérieur et j'ai tenu à vous les communiquer.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

  
Dominique SCHUFFENECKER